

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **6 septembre 2016, à 19 h 30**, à la salle de l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, statuera sur la demande d'autorisation suivante présentée en vertu du *Règlement numéro 353-2007 sur les usages conditionnels* :

- Terrain visé : lot 4 899 282, route 132 Est, Saint-Georges-de-Malbaie, soit sur le terrain situé entre les numéros civiques 1912 et 1928.

La demande d'usage conditionnel a pour but d'obtenir l'autorisation d'exercer sur le terrain visé, à l'intérieur d'un nouveau bâtiment de 60 pieds par 30 pieds, un **usage relatif à l'entreposage de matériel et d'équipement de pêche**.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Percé, ce 3 août 2016.

Gemma Vibert,
Greffière